

Histolab®

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Cryospray

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 12.09.2007
Date de révision 15.12.2014

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit Cryospray
N° article 00211

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés comme pertinents PC21 Produits chimiques de laboratoire
Mises en garde relatives à Aucune contre-indication n'est identifiée.
l'utilisation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

Nom de société Histolab Products AB
Adresse administrative Södra Långebergsgatan 36
Adresse postale Södra Långebergsgatan 36
Code postal 421 32
Ville Västra Frölunda
Pays Suède
Tél. 0046 31 7093030
Fax 0046 31 7093040
E-mail mail@histolab.se
Site Internet <http://www.histolab.se>
Entreprise n° 556098-6811

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence Kontorstd:031-709 30 30

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification DSD/DPD, Cette substance n'est pas classée comme dangereuse.
Commentaires
CLP Classification H229;
Propriétés dangereuses de la Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la substance/du mélange législation en vigueur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
Conseils de prudence	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P251 Ne pas perforez, ni brûlez, même après usage. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F.

2.3. Autres dangers

Description du danger	Risque de gelures.
-----------------------	--------------------

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du composant	Identification	Classification	Concentration
1,1,1,2 Tetrafluoretan (HFC 134a)	N° CAS: 811-97-2 N° CE: 212-377-0	H229;	60 - 100 vikt%

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Aller à l'air frais et se reposer.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Köldskador skall behandlas av läkare.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Maintenir les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Risque de gelures.
---------------------------	--------------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations	Données insuffisantes.
---------------------	------------------------

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	L'eau pulvérisée, la poudre ou le dioxyde de carbone.
------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie.
-----------------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie	Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés immédiatement ou refroidis avec de l'eau. Éviter un jet d'eau direct, qui dispersera et éteindra le feu.
---------------------------------------	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Bien ventiler.
---------------------------	----------------

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Pas pertinent.
---	----------------

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Informations complémentaires	Pas pertinent.
------------------------------	----------------

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions

Pas pertinent.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Veiller à une bonne ventilation. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation.

Safe handling of gas cylinder Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Le conteneur ne doit pas être endommagé ou brûlé. Même après usage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Tenir à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Données insuffisantes.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Nom du composant	Identification	Valeur	Année
1,1,1,2 Tetrafluoretan (HFC 134a)	N° CAS: 811-97-2 N° CE: 212-377-0	8 heures: 500 ppm 8 heures: 2000 mg/m ³ 15 min.: 750 ppm 15 min.: 3000 mg/m ³	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle Endroit bien ventilé.

Protection respiratoire

Protection respiratoire Une protection respiratoire n'est pas requise.

Protection des mains

Protection des mains Porter des gants de protection.

Types de gants appropriés Alcool polyvinyle (PVA). Caoutchouc Viton (fluoré).

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux Pas pertinent.

Protection de la peau

Protection de la peau (autre que celle des mains) Pas pertinent.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Aérosol.
Couleur	Pas pertinent.
Commentaires, pH (en tant que tel)	Pas pertinent.
Point/intervalle de fusion	Valeur: -101 °C
Point d'ébullition	Valeur: -26,5 °C
Commentaires, Point d'éclair	Données insuffisantes.
Commentaires, Taux d'évaporation	Données insuffisantes.
Commentaires, Limite d'explosivité	Données insuffisantes.
Pression de vapeur	Valeur: 573,6 kPa

Commentaires, Densité de vapeur	Données insuffisantes.
Commentaires, Densité	Données insuffisantes.
Description de la solubilité	Données insuffisantes.
Commentaires, Coefficient de partage : n-octanol / eau	Données insuffisantes.
Commentaires, Combustion spontanée	Données insuffisantes.
Commentaires, Viscosité	Données insuffisantes.

9.2. Autres informations

Autres propriétés physiques et chimiques

Commentaires	Données insuffisantes.
--------------	------------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Données insuffisantes.
------------	------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.
-----------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Le produit peut réagir violemment avec: alkali.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Éviter l'exposition des atomiseurs à des températures élevées ou à la lumière solaire directe.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Bases, alcalis (inorganiques). Bases, alcalis (organiques).
-------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Inconnu.
-------------------------------------	----------

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus potentiels

Inhalation	Les gaz ou les vapeurs déplacent l'oxygène (asphyxiants). Peut provoquer: maux de tête , vertiges , inconscience .
Contact avec la peau	Engelures peuvent se produire.
Contact avec les yeux	Engelures peuvent se produire.
Ingestion	Engelures peuvent se produire.

Cancérogène, Mutagène ou Reprotoxique

Cancérogénicité	Aucun risque aigu ou chronique pour la santé connu.
Mutagénicité	Aucun risque aigu ou chronique pour la santé connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun risque aigu ou chronique pour la santé connu.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité	N'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Faible toxicité aiguë pour les organismes aquatiques.
-------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Données insuffisantes.
------------------------------	------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: N'est pas prévu pour être bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Données insuffisantes.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'analyse des PBT

Données insuffisantes.

(persistant, bio-accumulable et

toxique)

12.6. Autres effets néfastes

Comment, Photochemical ozone creation

Sönderdelas snabbt i den lägre atmosfären (troposfären). Påverkar inte ozonskiktet. Bidrar inte till bildandet av fotokemisk smog.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Préciser les méthodes d'élimination appropriées

Aucune méthode spécifique d'élimination nécessaire. Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion.

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

ADR / RID / ADN	1950
RID	1950
IMDG	1950
ICAO/IATA	1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	AÉROSOLS
RID	AÉROSOLS
IMDG	AEROSOLS
ICAO/IATA	AEROSOLS, NON-FLAMMABLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR / RID / ADN	2.2
RID	2.2
ADN	2.2
IMDG	2.2
ICAO/IATA	2.2

14.4. Groupe d'emballage**14.5. Dangers pour l'environnement**

ADR	-
RID	-
IMDG	-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom du Produit

-

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation et réglementation

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Règlement (CE) n°

1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (CE) n° 1272/2008 du parlement européen et du conseil tel que modifié.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une enquête sur la sécurité chimique a été menée

Non

SECTION 16: Autres informations

Notes du fournisseur Cette fiche annule et remplace le numéro du système version précédente: 2.

CLP Classification

; H229;

Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

C&L Inventory database. Directive du Conseil européen 1272/2008. Les données de fabricant.

Informations ajoutées, supprimées ou modifiées

Modification des sections : 2, 3

Version

1

Responsable de fiche de données de sécurité

Histolab Products AB

Préparée par

Matilda Karlsson